

**« Championnats nationaux de Cyclo-cross »
Samedi 20 et dimanche 21 Janvier 2018 à STAINS (93)**

Renseignements	<p>Sur le site fsgt.org, via le lien http://www.fsgt.org/sites/default/files/F%C3%A9d%C3%A9ral%20de%20Cyclo-cross%202018%20Stains.pdf</p>
Qualification	<p>Modalités de qualification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental ou régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours, ou à trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T. (hors championnats fédéraux) du 1er janvier de la saison précédente à la date limite de clôture des engagements (16 décembre) à ce fédéral. - Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à douze (12) épreuves Vélo F.S.G.T. huit (8) pour les minimes et les cadets (hors championnats fédéraux) dont un championnat départemental ou régional de la spécialité (cyclo-cross) de la saison en cours du 1er janvier de la saison précédente à la date limite de clôture des engagements (16 décembre) à ce fédéral.
Tarifs engagements :	<p>2 € pour les Ecoles, 10 € pour toutes les catégories d'âges (de Minimes à Anciens), 20 € par équipe pour l'américaine. Chèques à l'ordre de FSGT</p>
Observation 1	<p>Rappel : VTT interdits</p>
Autres précisions	<ul style="list-style-type: none"> . à la remise des dossards il faudra présenter ses licences 2017 et 2018 et avoir préparé un chèque de caution : « pour les catégories de cadet à ancien, il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur. Un chèque par transpondeur ». . Cérémonies protocolaires : « Il est obligatoire que le maillot du club de chaque coureur médaillé soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance). Il en est de même pour les podiums des prix d'équipe (dirigeant et coureur) ». . Changement de vélo : « il est autorisé et se fera exclusivement dans les deux ou trois points de dépannage prévus à cet effet. Le changement de roue est autorisé sur toute la longueur du circuit. Concernant les catégories minimes F/G et cadets F/G, le développement de tous les vélos sera contrôlé au départ. Le changement de roue se fera sur tout le circuit, mais le changement de vélo sera interdit. A l'arrivée, le développement des 5 premiers de chaque épreuve sera contrôlé une nouvelle fois. » Echauffements : « Ils sont interdits sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. »
Engagements	<p>Engagements à adresser au responsable défini par chaque Commission :</p> <p>Pour PHSY pour le 11 Décembre au soir, dernier délai à Jacky LEBARS - 11, rue Saint Malo - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX - jalebars@numericable.fr</p> <p>Pour le 91 / 77 Sud : pour le 4 Décembre au soir, dernier délai en deux temps (en prenant en compte, par anticipation - si nécessaire -, les courses des 9 et 10 Décembre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> . par Internet à fran6pel@hotmail.fr . puis par voie postale accompagné du règlement à Francis PELISSIER 24 rue du Jeu de Paume 77550 MOISSY CRAMAYEL <p>Pour le 93 pour le 11 Décembre au soir, dernier délai à Daniel LAMY – 87 rue de l'Avenir – 93240 STAINS – lamy.d@neuf.fr</p> <p>Pour le 60 / 77 Nord à Jean Pierre COURTEAUX – 36 résidence de la Marne – 77470 TRILPORT - courteaux.jean-pierre@neuf.fr</p> <p>Pour le 94 à Thierry LEVERT – thierry.levert@sfr.fr</p>